

REDONNONS DES COULEURS À YZEURE

Oppositions municipales

AMI : depuis qu'ils ont découvert la procédure AMI (Appel à manifestation d'intérêt) - qui d'ailleurs n'est pas nouvelle - les élus de la majorité pensent avoir trouvé le moyen idéal pour combler leur manque d'inspiration et de perspectives en matière d'aménagement de la ville.

Ils donnent quelques grands axes (habitat ou autre) et attendent les projets des investisseurs avant de choisir entre les propositions.

Nous avons voté contre la fermeture de la Maison des Arts et des Sciences, dénoncée par de nombreuses personnes, usagers inscrits aux activités artistiques ou visiteurs des expositions. L'équipe en place a lancé un AMI pour la MAS et la parcelle comprenant le Mille-Club, le terrain de boules adjacent et le parking. La vente de l'ensemble est inscrite à l'ordre du jour du Conseil du 28 septembre. Une délibération du Conseil d'avril dernier spécifiait que la vente se ferait au prix fixé par le Pôle d'évaluation domaniale, sans possibilité de baisse. Certaines entreprises ont donc pu être rebutées par cette précision. Seule la SCABB a fait une offre, à 200 000 euros TTC, ce qui est en totale contradiction avec la délibération d'avril car l'ensemble de la zone a été estimé à 521 000 euros HT.

Surprenant, n'est-ce-pas ? Pourquoi ce revirement ? Il faudra d'autres explications que celles données comme le coût des travaux de démolition et de rénovation pour justifier cette différence (moins 60% entre l'offre et l'estimation). Il y a risque de jurisprudence. Et quelle crédibilité accorder aux futures délibérations si l'équipe en place ne les respecte pas elle-même ?